

2014 : UNE CO-TUTELLE TANT ATTENDUE : LE CEE DEVIENT UNE UMR

Réunissant une grande variété de personnels, les **UMR constituent la pierre angulaire de l'organisation de la recherche française.**

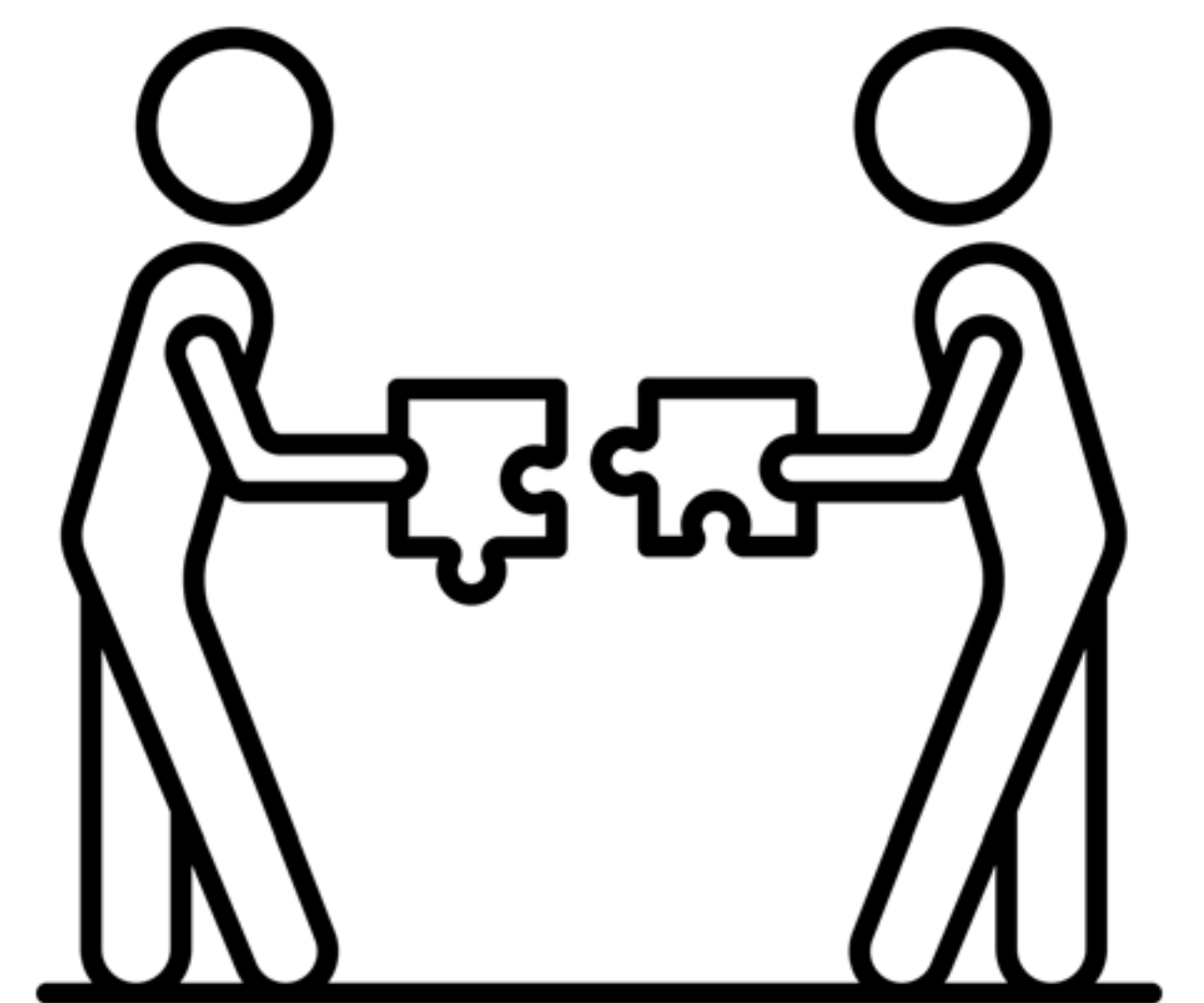
Chercheurs CNRS, enseignants-chercheurs, post-doctorants y sont accueillis pour y poursuivre leurs travaux, en lien avec le projet scientifique de l'unité.

Le statut d'UMR, accordé à environ 30% des laboratoires universitaires français, fait l'objet d'une réévaluation périodique. Il permet à l'unité qui en bénéficie de se voir affecter du personnel CNRS, et il lui donne accès aux crédits et aux outils de coopération internationale de l'organisme. Le statut d'UMR est par conséquent considéré comme une **marque de reconnaissance**, tant au niveau français qu'international.

Pourquoi cette co-tutelle avec le CNRS ?

Le Centre d'études européennes est composé, en 2014, de plus de 25 enseignantes-chercheures et enseignants-chercheurs, 34 doctorantes et doctorants, 13 chercheures et chercheurs junior sous contrat, une vingtaine d'associées et associés. Une équipe de 5 personnes organise l'encadrement de la recherche. Le Centre bénéficie d'une **convention de partenariat avec le CNRS** depuis 2009.

Il est donc naturel que dans le cadre de son expansion démographique et scientifique, le CEE ait demandé à bénéficier du statut d'UMR. Cette démarche se justifiait d'autant plus que la présence de chercheurs CNRS, déjà importante au moment de la création du Centre en 2009, s'était accrue à la suite de demandes d'affectation. Plus fondamentalement, la croissance des partenariats scientifiques (notamment avec d'autres UMR comme PACTE à Grenoble ou le Centre Émile Durkheim à Bordeaux) ainsi que l'internationalisation croissante des recrutements académiques à Sciences Po justifiaient que le Centre se dote d'une structure à la mesure de son projet scientifique.



En consolidant son assise institutionnelle, l'obtention du statut d'UMR a permis au CEE de bénéficier d'une meilleure armature et de gagner en visibilité. Sur le plan scientifique, elle lui a ainsi offert un cadre plus efficace pour poursuivre son développement autour de ses thèmes de prédilection et, par la suite, dans un nombre croissant de nouveaux domaines couverts par l'analyse comparative du politique. Le format UMR a également accompagné l'insertion du Centre en France et à l'étranger, sur le plan de ses partenariats comme en matière de recrutements.



Les changements immédiats

L'obtention du **statut d'UMR en janvier 2014** s'est traduite par un renforcement de la gouvernance et des modalités d'élaboration de la politique scientifique du laboratoire. Le CEE s'est ainsi doté d'un conseil d'unité qui reflète la diversité des statuts et des profils des personnels qui le composent. Un représentant des doctorants et un représentant des post-doctorants et assistants de recherche (FNSP et CNRS) siègent également en son sein. Plus globalement, le passage au statut d'UMR a permis de définir une stratégie de recherche mieux intégrée, qui s'est accompagnée de l'organisation de séminaires internes et généraux qui constituent des éléments structurants de la vie scientifique du Centre.

Et depuis ?

Depuis le passage au statut d'UMR, les équipes du CEE ont obtenu plus d'une trentaine de **contrats et conventions**, dont un tiers européens, 6 financements **ANR**, deux contrats avec la **région Île-de-France**. 19 **thèses** y ont été soutenues ou sont en voie de soutenance, auxquelles s'ajoute la soutenance de 3 mémoires d'**HDR**. Ses effectifs ont augmenté de 20%.

@Rvector_shutterstock & @cosmaa_shutterstock